

A

**CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles 85, 86 et 87 de la loi communale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **16 juin 2005 à 20 heures** à la maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – ~~deuxième~~ – ~~troisième~~ convocation.

Nouvelle Loi Communale

ART. 85. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis à l'article 86, alinéa 2, pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART. 86. Le conseil est convoqué par le collège des bourgmestre et échevins.

Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège des bourgmestre et échevins est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART. 87 §1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article 90, alinéa 3...

ART. 88. Le bourgmestre ou celui qui le remplace préside le conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

- 1° Procès-verbal de la séance précédente
- 2° Arrêtés de police : ratification
- 3° CPAS-démission de M. O. Carly membre du Conseil de l'Aide Sociale-remplacement par Mme M. Verwilghen-Vinois
- 4° Composition du Conseil de Fabrique d'église de Warnant/Salet : information
- 5° Intercommunales – Assemblées générales : ordre du jour : décisions
- 6° Achat de mobilier scolaire pour les écoles communales primaires et maternelles : décisions
- 7° Travaux d'aménagement de la place de Bioul dans le cadre du PCDR : projet : décisions
- 8° Etude et aménagement d'une maison rurale polyvalente à Bioul – création d'un pôle centralisateur pour les associations de l'entité dans le cadre du PCDR : réalisation d'un projet : décisions
- 9° Travaux d'amélioration de l'acoustique à la salle de Salet : décisions
- 10° Transactions immobilières : décisions

A HUIS CLOS :

- 11° Fabrique d'église d'Annevoie : leg : information
- 12° Personnel enseignant : nomination à titre définitif d'une institutrice maternelle à mi-temps
- 13° Personnel enseignant : réaffectation : décision
- 14° Personnel enseignant : interruptions de carrière : décisions
- 15° Personnel enseignant : congés pour prestations réduites : décisions
- 16° Personnel enseignant : mise en disponibilité pour mission spéciale : décision
- 17° Personnel enseignant : désignation temporaire : ratification

PAR LE COLLEGE :

La Secrétaire Communale,
F. SEPTON

Le Bourgmestre,
L. PIETTE